

## Racine accompagne Lavinia dans son acquisition par le négociant Ulysse Cazabonne (Chanel)

**Paris, le 14 mars 2024 –Racine a accompagné les dirigeants et actionnaires de Lavinia dans le cadre de sa cession au négociant Ulysse Cazabonne, filiale du groupe Chanel.**

Depuis sa fondation en 1999 par Thierry Servant, Lavinia s'est imposé en révolutionnant l'approche traditionnelle du métier de caviste et de l'univers de la distribution du vin, en misant sur la forte dimension culturelle de ce produit. Réputée pour la richesse et la rigueur de sa sélection, Lavinia offre aux grands amateurs, grâce à cinq boutiques implantées en France, en Suisse et en Espagne, l'accès aux crus les plus réputés. Pionnier de la digitalisation du secteur, Lavinia propose son expertise via plusieurs sites. En confiant Lavinia à Ulysse Cazabonne, Charlotte Servant et Mathieu Le Priol donnent un nouveau souffle à l'aventure familiale, qui bénéficiera de l'expertise reconnue d'une des maisons de négoce historiques les plus réputées de Bordeaux.

Depuis près de 50 ans, Ulysse Cazabonne a développé son expertise dans la distribution des grands vins aux professionnels. Aujourd'hui, grâce à son réseau de partenaires implantés dans près de 75 pays, le négociant contribue au rayonnement des grands vins de Bordeaux et des grands producteurs du monde entier. Installée à Margaux, véritable « capitale vinicole ». Davantage qu'une passion commune pour les grands vins et terroirs du monde, cette transmission témoigne de l'attachement commun de Lavinia et d'Ulysse Cazabonne au savoir-faire et à l'excellence.

Racine est intervenu auprès de Lavinia avec une équipe composée en M&A de Mélanie Coiraton (Associée), Alice Malaisé et Joséphine Combret (Collaboratrices), et en fiscal de Xavier Rollet (Associé) et Quentin Cournot (Counsel).

### A propos de Racine

*RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 270 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.*

### Contact presse

Luca Pozzo  
[luca.pozzo@vae-solis.com](mailto:luca.pozzo@vae-solis.com)  
+33 6 62 73 54 50